

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER

AU 31 MARS 2014



PARASPORT QUÉBEC
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net (néгатif)	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	11





Marie-Hélène Lambert CPA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
PARASPORT QUÉBEC

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARASPORT QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net négatif et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

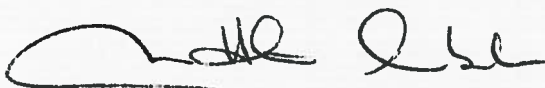
Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'autofinancement et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'insuffisance des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, de l'actif à court terme au 31 mars 2014 et de l'actif net (négatif) au 1er avril 2013 et au 31 mars 2014. Le prédécesseur a exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013, en raison des incidences possibles d'une limitation semblable de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles des éléments décrits dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de PARASPORT QUÉBEC au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de PARASPORT QUÉBEC pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 10 juin 2013, pour les raisons décrites dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve.



Marie-Hélène Lambert, CPA auditrice, CGA

Comptable professionnelle agréée

Montréal, le 28 mai 2014



PARASPORTS QUÉBEC

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	Budget \$	2014 Réel \$	2013 Réel \$
(non audité)			
PRODUITS			
Subventions - Produits (annexe A)	319 371	242 170	256 184
Levées de fonds - Produits (annexe B)	89 000	63 701	69 017
Dons - Produits (annexe C)	51 000	26 156	68 991
Commissions	71 480	51 288	34 927
Projets spéciaux - Produits (annexe D)	28 000	22 922	31 602
Championnat canadien	45 000	48 032	29 540
Remboursement de taxes	10 000	10 750	9 620
Cotisations des membres	9 000	8 110	9 335
Organisme contrôlé - Produits (annexe E)	2 000	2 000	12 000
Revenus divers	3 000	12 574	10 135
Accommodation / clubs	-	5 703	7 608
Au-delà des limites	35 000	34 028	5 607
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	15 172	9 685
	<u>662 851</u>	<u>542 606</u>	<u>554 251</u>
CHARGES			
Commissions sportives - Charges (annexe F)	233 630	216 256	190 091
Ressources humaines - Charges (annexe G)	209 800	207 380	205 222
Levées de fonds - Charges (annexe H)	8 500	5 883	5 626
Projets spéciaux - Charges (annexe I)	16 000	20 026	10 964
Administration - Charges (annexe J)	33 970	32 580	38 745
Championnat canadien	42 500	48 761	23 071
Communication et promotion	24 000	19 822	42 590
Vie associative et déplacements - Charges (annexe K)	18 000	13 559	13 036
Accommodation / clubs	-	5 703	7 608
Amortissement des immobilisations	20 000	30 242	30 961
	<u>606 400</u>	<u>600 212</u>	<u>567 914</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>56 451</u>	<u>(57 606)</u>	<u>(13 663)</u>



PARASPORTS QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (NÉGATIF)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	Investi en immobi- lisations \$	Non affecté \$	2014 Total \$	2013 Total \$
SOLDE AU DÉBUT	35 712	(19 604)	16 108	29 771
Insuffisance des produits sur les charges	(15 070)	(42 536)	(57 606)	(13 663)
Investissement en immobilisations	27 436	-	-	-
Apports reportés	<u>(27 436)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>20 642</u></u>	<u><u>(62 140)</u></u>	<u><u>(41 498)</u></u>	<u><u>16 108</u></u>



PARASPORT QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2014

	2014 \$	2013 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Débiteurs (note 3)	48 038	53 391
Frais payés d'avance	1 000	4 319
	<u>49 038</u>	<u>57 710</u>
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	 63 962	 66 768
	<u>113 000</u>	<u>124 478</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	4 141	17 256
Créditeurs (note 6)	33 528	6 678
Avances d'un organisme contrôlé	-	2 000
Apports reportés (note 7)	73 509	51 380
	<u>111 178</u>	<u>77 314</u>
 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	 43 320	 31 056
	<u>154 498</u>	<u>108 370</u>
ACTIF NET (NÉGATIF)		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	20 642	35 712
ACTIF NET NON AFFECTÉ NÉGATIF	<u>(62 140)</u>	<u>(19 604)</u>
	<u>(41 498)</u>	<u>16 108</u>
	<u>113 000</u>	<u>124 478</u>

AU NOM DU CONSEIL



Administrateur


Marie-Hélène Lambert CPA



Administrateur

PARASPORT QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(57 606)	(13 663)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations	30 242	30 961
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(15 172)	(9 685)
	<u>(42 536)</u>	7 613
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	5 353	(895)
Subvention à recevoir	-	4 700
Frais payés d'avance	3 319	(343)
Créditeurs	26 850	(21 269)
Avances d'un organisme contrôlé	(2 000)	(2 000)
Apports reportés	22 129	(5 900)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>13 115</u>	<u>(18 094)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations	27 436	10 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>27 436</u>	<u>10 000</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 436)	(11 827)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(27 436)</u>	<u>(11 827)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	13 115	(19 921)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>(17 256)</u>	<u>2 665</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>(4 141)</u></u>	<u><u>(17 256)</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, déduction faite du découvert bancaire.



PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 AU 31 MARS 2014

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. À ce titre, PARASPORT QUÉBEC peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

Les objectifs pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants :

- Regrouper les clubs sportifs pour personnes en fauteuil roulant au Québec;
- Agir comme pivot pour l'ensemble des intérêts et activités des membres;
- Collaborer avec les différents intervenants du sport pour une concertation commune.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les produits provenant des levées de fonds et des événements sont constatés lorsque les activités ont lieu.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Véhicule	20%
Fauteuils roulants	20%

c) Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

d) Ventilation des charges

Les charges des diverses commissions sportives et du championnat canadien sont des charges directes et les coûts communs ne sont pas ventilés mais plutôt présentés sous les rubriques «ressources humaines», «administration», «communications et promotion» et «vie associative et déplacements».

e) Présentation de l'organisme contrôlé

L'organisme PARASPORT PLUS qui est contrôlé par PARASPORT QUÉBEC n'est pas consolidé dans les états financiers de l'organisme.

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 AU 31 MARS 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

g) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

3. DÉBITEURS

	2014 \$	2013 \$
Comptes à recevoir	37 274	48 132
Taxes de vente à recevoir	10 764	4 919
Organisme contrôlé	-	340
	<u>48 038</u>	<u>53 391</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014 \$		2013 \$	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur Nette</u>	<u>Valeur Nette</u>
Matériel roulant	34 667	34 667	-	3 470
Fauteuils roulants	156 033	92 071	63 962	63 298
	<u>190 700</u>	<u>126 738</u>	<u>63 962</u>	<u>66 768</u>

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un crédit autorisé jusqu'à un maximum de 40 000 \$, portant intérêt au taux de 8 %. Cet emprunt est renouvelable annuellement. Au 31 mars 2014, le crédit autorisé n'est pas utilisé.

6. CRÉDITEURS

	2014 \$	2013 \$
Comptes fournisseurs	25 742	-
Salaires et vacances	7 786	6 678
	<u>33 528</u>	<u>6 678</u>



PARASPORTS QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 AU 31 MARS 2014

7. APPORTS REPORTÉS

Subventions destinées à couvrir les charges de fonctionnement de programmes spécifiques. Les variations sont :

	Solde au 31 mars 2013 \$	Octroi \$	Constaté à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2014 \$
Subventions - MELS	1 000	240 956	241 956	-
OPHQ	-	20 000	1 426	18 574
Commissions	50 380	55 843	51 288	54 935
	<u>51 380</u>	<u>316 799</u>	<u>294 670</u>	<u>73 509</u>

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus aux fins d'acquisition de fauteuils roulants. L'amortissement est établi selon les mêmes conditions que les immobilisations concernées. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2013 \$	Octroi \$	Constaté à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2014 \$
Fondation des canadiens pour l'enfance	25 056	-	7 685	17 371
Comité paralympique canadien	6 000	-	2 000	4 000
Canadian Tire Jumpstart Activities	-	12 500	2 500	10 000
Opération Enfant Soleil	-	12 610	2 522	10 088
Telus	-	2 326	465	1 861
	<u>31 056</u>	<u>27 436</u>	<u>15 172</u>	<u>43 320</u>



PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 AU 31 MARS 2014

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un apport de 2 000 \$ (12 000 \$ en 2013) d'un organisme contrôlé.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange.

10. ORGANISME CONTRÔLÉ

L'organisme Parasport Plus est contrôlé par Parasport Québec étant donné que la direction de Parasport Québec participe étroitement à l'élaboration des politiques de cet organisme et a la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques.

Parasport Plus est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il a pour objectif de recueillir et maintenir un ou plusieurs fonds et affecter une partie ou la totalité de ces fonds, ainsi que leurs revenus, à des donataires reconnus au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, qui mettent sur pied des programmes ou des projets favorisant l'épanouissement des personnes handicapées en fauteuil roulant en faisant auprès d'eux la promotion de la santé et de la vie active afin de stimuler le processus d'intégration de ces personnes.

Les états financiers sommaires de cet organisme sont les suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Actif	258 563	258 556
Passif	1 500	1 840
Actif net non affecté	257 063	256 716
Produits	5 209	11 717
Charges	4 862	15 663
Activités de fonctionnement	6 175	(4 765)
Activités d'investissement	(1 800)	4 952



PARASPORTS QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	Budget	2014	2013
	\$	\$	\$
(non audité)			
ANNEXE A			
SUBVENTIONS - PRODUITS			
MELS - Développement de l'excellence PSDE	117 500	108 500	116 300
MELS - Opérations PSFSQ	90 971	90 991	90 971
Placements Sports	100 000	34 835	39 645
Emploi-Québec	10 900	7 630	8 912
CNMM	-	214	356
	<u>319 371</u>	<u>242 170</u>	<u>256 184</u>
ANNEXE B			
LEVÉES DE FONDS - PRODUITS			
Télémarketing interne	50 000	33 972	33 211
Zubis	27 000	24 138	26 201
Parasport - Action	5 000	2 051	4 680
Tirage	7 000	3 540	4 925
	<u>89 000</u>	<u>63 701</u>	<u>69 017</u>
ANNEXE C			
DONS - PRODUITS			
Fondations	45 000	1 717	15 356
Autres	5 000	19 345	46 385
Publipostage	1 000	5 094	7 250
	<u>51 000</u>	<u>26 156</u>	<u>68 991</u>
ANNEXE D			
PROJETS SPÉCIAUX - PRODUITS			
Activité spéciale	-	1 426	8 940
Golf	20 000	13 842	13 915
Véhicule	8 000	7 654	8 747
	<u>28 000</u>	<u>22 922</u>	<u>31 602</u>
ANNEXE E			
ORGANISME CONTRÔLÉ - PRODUITS			
Parasport Plus	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>	<u>12 000</u>



PARASPORTS QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	Budget \$	2014 \$	2013 \$
(non audité)			
ANNEXE F			
COMMISSIONS SPORTIVES - CHARGES			
Basketball	100 130	89 012	87 033
Athlétisme	59 400	36 851	36 817
Rugby	33 000	39 952	33 111
Tennis	23 450	15 844	16 195
Autres disciplines	17 650	34 597	16 935
	<u>233 630</u>	<u>216 256</u>	<u>190 091</u>
ANNEXE G			
RESSOURCES HUMAINES - CHARGES			
Direction générale	57 000	57 000	55 000
Adjointe administrative	-	-	26 727
Coordonnateurs sportifs	64 000	60 031	41 378
Au-delà des limites	34 000	34 000	30 015
Charges sociales et assurances collectives	33 000	38 084	32 719
Télémarketing	21 800	18 265	19 383
	<u>209 800</u>	<u>207 380</u>	<u>205 222</u>
ANNEXE H			
LEVÉES DE FONDS - CHARGES			
Télémarketing	6 000	3 006	4 250
Commandites	1 500	800	750
Tirage	1 000	2 077	626
	<u>8 500</u>	<u>5 883</u>	<u>5 626</u>
ANNEXE I			
PROJETS SPÉCIAUX - CHARGES			
Golf et activités spéciales	8 000	10 596	4 750
Véhicule	8 000	9 430	6 214
	<u>16 000</u>	<u>20 026</u>	<u>10 964</u>



PARASPORTS QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	Budget	2014	2013
	\$	\$	\$
(non audité)			
ANNEXE J			
ADMINISTRATION - CHARGES			
Télécommunications, internet	8 370	7 958	8 652
Fournitures de bureau	5 050	2 491	3 490
Location d'entrepôt	5 500	6 810	6 024
Assurances	2 900	2 861	2 845
Auditeur	4 000	5 588	3 748
Bénévoles comité	1 500	1 170	1 000
Mobilier	1 000	-	-
Frais de comptabilité	1 000	1 145	1 452
Entretien informatique	3 000	1 626	9 112
Frais bancaires	1 500	2 770	2 381
Avis légaux	150	161	41
	<u>33 970</u>	<u>32 580</u>	<u>38 745</u>

ANNEXE K

VIE ASSOCIATIVE ET DÉPLACEMENTS - CHARGES

Représentation - directeur	3 000	2 497	2 203
Assemblée générale	4 000	748	1 767
Conseil d'administration	1 500	2 890	1 133
Cotisations - organismes	2 000	1 499	1 847
Déplacements - employés	4 500	3 224	4 393
Représentation - président	1 500	1 275	651
Représentation - AGA nationaux	1 000	641	1 042
Formation	500	785	-
	<u>18 000</u>	<u>13 559</u>	<u>13 036</u>

